

ARRÊTÉ n°2021-PREF-DRCL/690 du 6 octobre 2021

fixant les candidats aux élections de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Essonne et de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France du 27 octobre au 9 novembre 2021

Le Préfet de l'Essonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code de commerce et notamment son article R. 713-10 alinéa 2;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric JALON, préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;

VU le décret du 08 janvier 2019 portant nomination de Monsieur Benoît KAPLAN, administrateur civil hors classe, en qualité de sous-préfet, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-PREF-DCPPAT-BCA-241 du 19 octobre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Benoît KAPLAN, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement de chef-lieu ;

VU le décret n° 2021-144 du 11 février 2021 relatif aux élections des membres des chambres de commerce et d'industrie et des juges des tribunaux de commerce ;

VU l'arrêté PME12108047A du 18 mars 2021 portant convocation des électeurs et relatif au dépôt des candidatures pour l'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie ;

VU l'arrêté IDF-2021-03-01-003 du Préfet de région d'Île-de-France du 19 avril 2021 déterminant le nombre de sièges de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Essonne et leur répartition entre catégories et sous-catégories professionnelle ;

VU l'arrêté du Préfet de région d'Île-de-France du 19 avril 2021 relatif à la composition de la Chambre de commerce et d'Industrie de Région Paris Île-de-France ;

VU l'arrêté du Préfet de l'Essonne n°2021-PREF-DRCL/636 du 14 septembre 2021 fixant l'organisation de l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Essonne du 27 octobre au 9 novembre 2021 ;

VU la note PME12117366C du 22 juin 2021 relative à la préparation des membres des chambres de commerce et d'industrie ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les candidatures enregistrées dans le cadre de l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de l'Essonne et de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France du jeudi 23 septembre au jeudi 30 septembre 2021 à 12h00 sont arrêtées comme suit.

Article 2 :

Industrie – de 0 à 19 salariés – 4 sièges

Nombre de candidats : 4

Nom de la liste	Nom	Prénom	Candidat CCIR
Pour l'Essonne ensemble	BORONI	Philippe	Non
Pour l'Essonne ensemble	LEMAITRE	Perrine	Non
Pour l'Essonne ensemble	KAZANDJIEFF-FRAIOLI	Katia	Titulaire
Pour l'Essonne ensemble	PROST	Frédéric	Suppléant

Industrie – 20 salariés et plus – 4 sièges

Nombre de candidats : 4

Nom de la liste	Nom	Prénom	Candidat CCIR
Pour l'Essonne ensemble	DAURAT	Fabien	Non
Pour l'Essonne ensemble	LECORNIER	Jean-Léry	Non
Pour l'Essonne ensemble	RAMOS SOUSA	José	Titulaire
Pour l'Essonne ensemble	SCHNEIDER	Manuelle	Suppléante

Commerce – de 0 à 9 salariés – 5 sièges

Nombre de candidats : 5

Nom de la liste	Nom	Prénom	Candidat CCIR
Pour l'Essonne ensemble	CHADOUTAUD	Delphine	Non
Pour l'Essonne ensemble	JEHANNET	Lara	Non

Pour l'Essonne ensemble	MONNIER	Christine	Non
Pour l'Essonne ensemble	GOU	Véronique	Titulaire
Pour l'Essonne ensemble	MARTINSKY	Pascal	Suppléant

Commerce – 10 salariés et plus – 5 sièges

Nombre de candidats : 5

Nom de la liste	Nom	Prénom	Candidat CCIR
Pour l'Essonne ensemble	BODIN	Annick	Non
Pour l'Essonne ensemble	HELLIO	Christophe	Non
Pour l'Essonne ensemble	TORRENTI	Fabienne	Non
Pour l'Essonne ensemble	RAKOTOSON	Patrick	Titulaire
Pour l'Essonne ensemble	HAAG	Marie-Odile	Suppléante

Services – de 0 à 9 salariés – 8 sièges

Nombre de candidats : 9

Nom de la liste	Nom	Prénom	Candidat CCIR
Pour l'Essonne ensemble	BOGAERT- BUCHMANN	Aurore	Non
Pour l'Essonne ensemble	D'HAENE	Eric	Non
Pour l'Essonne ensemble	LEGRAND	Patrick	Non
Pour l'Essonne ensemble	MOINEREAU	Didier	Non
Pour l'Essonne ensemble	JAFRI	Nordine	Titulaire
Pour l'Essonne ensemble	LE TYRANT	Véronique	Suppléante
Pour l'Essonne ensemble	CHIARONI	Stéphanie	Titulaire
Pour l'Essonne ensemble	BRETTE	Jérôme	Suppléant
La CNDI - La Coordination Nationale des Indépendants - pour la défense des ENTREPRENEURS - www.la-cndi.fr	DJENI	Olga	Non

Services – 10 salariés et plus – 10 sièges

Nombre de candidats : 11

Nom de la liste	Nom	Prénom	Candidat CCIR
Pour l'Essonne ensemble	BESSIERE	Michel	Non
Pour l'Essonne ensemble	TEXIER	Céline	Non
Pour l'Essonne ensemble	BUZZETTI	Yaelle	Non
Pour l'Essonne ensemble	CERF	Olivier	Non
Pour l'Essonne ensemble	HETET	Sophie	Non
Pour l'Essonne ensemble	PREMAT	Philippe	Non
Pour l'Essonne ensemble	MORANDI	Jean-Marc	Titulaire
Pour l'Essonne ensemble	VASIC	Sanja	Suppléante
Pour l'Essonne ensemble	VIEILLEMARD	Corinne	Titulaire
Pour l'Essonne ensemble	EBLING	Frédéric	Suppléant
La CNDI - La Coordination Nationale des Indépendants - pour la défense des ENTREPRENEURS - www.la-cndi.fr	NICOLAS	Gilles	Non

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché au greffe du Tribunal de commerce d'Évry, à la Préfecture de l'Essonne et à la chambre de commerce et d'Industrie de l'Essonne et publié sur leurs sites internet respectifs.

Article 4 :

Le Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, le Président de la chambre de commerce et de l'industrie de l'Essonne, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général



Benoît KAPLAN